

**UNAFORIS**

Union Nationale des Acteurs de Formation  
et de Recherche en Intervention Sociale



# Exercer une mission de **référént de parcours** santé et social



consultez la fiche détaillée  
sur [arifts.fr](http://arifts.fr)

# Référent de Parcours

## Définition

Le référent de parcours est un professionnel disposant d'une vision globale des interventions sociales qu'il coordonne, en accord avec la personne et en lien avec l'ensemble des intervenants également susceptibles de l'accompagner.

- Il réalise avec la personne un diagnostic global de sa situation et de ses besoins afin de définir un projet d'ensemble
- Il construit avec la personne accompagnée et l'ensemble des intervenants un plan d'actions en adéquation avec le projet
- Il garantit, dans le cadre d'un accompagnement global et au travers de son action, la continuité du parcours et la cohérence de l'accompagnement dans le cadre du projet
- Il assure le suivi de la situation de la personne et la coordination des différents intervenants.

## Public

- Professionnels du secteur santé-social qui souhaitent intégrer la démarche de la Référence de parcours dans leur pratique professionnelle et/ou professionnaliser leur rôle de "Référent"
- Personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre dans les domaines de l'éducation et de la formation, ou dans des domaines connexes, qui souhaitent acquérir des compétences complémentaires en lien avec des missions impliquant la démarche de la « Référence de parcours santé social »



## Nos points forts

- Un centre de formation en travail social reconnu par le secteur et membre du réseau national UNAFORIS
- Des formateurs de terrain
- Une formation qui donne toute sa place à la personne accompagnée
- Un module dédié à l'accompagnement à la certification
- Une formation action, ancrée dans la réalité des professionnels et des territoires
- Une synergie entre théorie et pratique
- Un accompagnement personnalisé tout au long du parcours de formation
- Un accompagnement individuel à la rédaction du Dossier de Pratiques Professionnelles (2 rendez-vous individuels et relectures)



# Objectifs

- Situer la fonction de référent au sein des enjeux de l'accompagnement de parcours et se situer dans cette fonction
- Piloter et animer un réseau de partenaires dans le cadre du projet de la personne accompagnée
- Co-élaborer et organiser le projet avec la personne accompagnée

## Contenu de la formation

### Module 1

#### Situer la fonction

- Identifier le périmètre de la fonction
- Asseoir la légitimité d'intervention
- Communiquer sur ses fonctions et ses missions auprès de partenaires

### Module 2

#### Co-élaborer le projet

- Conduire un diagnostic partagé
- Co-élaborer des modalités d'intervention adaptées à la situation d'une personne accompagnée, en mobilisant des techniques facilitant sa participation

### Module 3

#### Organiser le projet

Avec la personne accompagnée et les parties prenantes :

- Co-élaborer une méthodologie de projet
- Evaluer le projet et les outils dans une démarche d'amélioration continue

### Module 4

#### Animer le partenariat

- Cartographier les acteurs du parcours sur le territoire et identifier leurs compétences et expertise
- Mobiliser les compétences des acteurs
- Coopérer avec les parties
- Se positionner comme «chef de projet»

### Module 5

#### Communication professionnelle

- Négocier et coopérer
- Partager efficacement des informations au profit de la réussite du parcours
- Se situer dans une dynamique d'équipe

### Module 6

#### Veille professionnelle

- Réaliser une veille réglementaire, législative et opérationnelle en lien avec son champ d'activité

### Module 7

#### Accompagnement à la certification

- S'appropriier les attendus de la certification
- Se préparer à l'oral de soutenance

## Validation de la formation

Certification UNAFORIS :

- Élaboration d'un Dossier de Pratiques Professionnelles
- Soutenance orale

## Coût

3 675 €

## Planning

Du  
03/02/2025  
au  
17/09/2025

## Lieu

**ARIFTS**  
**Site Angevin**

6 Rue Georges  
Morel, 49000  
Angers

## Durée

**147 heures**

*de formation  
théorique*

**245 heures**

*de stage pratique*

Le stage pratique peut se dérouler chez l'employeur à condition que le ou la salarié(e) exerce des missions de référent de parcours ou que l'employeur envisage de lui attribuer.

## Sélection

- Dossier de candidature
- Entretien de positionnement

## Partenaire

**UNAFORIS**

Union Nationale des Acteurs de Formation  
et de Recherche en Intervention Sociale

## Certification

Jeudi  
20 novembre  
2025

## Contacts

**Corinne GUYOMAR DIT LEDAN**

Responsable de formation

**Maïlys VEGUER**

Coordinatrice pédagogique

**Céline HUBERT**

Assistante de formation

☎ 02 41 48 96 35

✉ [referent-parcours@arifts.fr](mailto:referent-parcours@arifts.fr)



Inscrivez-vous à notre  
lettre d'information  
pour suivre nos  
actualités



**arifts.fr**



**ARIFTS**

Pays de la Loire